



Et alors ? Tout est relatif ; que sous-entend ce truisme de la ministre ? Seuls les aménagements pharaoniques à très fort potentiel seraient considérés ? Pourtant les barrages et retenues d'eau de grande capacité sont exclus des prospectives.

En termes environnemental, nous estimons que tous les efforts sont cumulatifs et qu'une tranche nucléaire, équivalant au potentiel cumulé des petits moulins, mériterait plus de considération. Les circuits-courts de l'énergie ne devraient pas être dénigrés au seul motif qu'ils ne répondront pas au besoin énergétique national.

Il y a des propos exclusifs qui ne devraient plus avoir cours dans le débat public si on prétend avancer dans la transition énergétique. Mais les rumeurs stupides répétées en boucle sont les plus coriaces !

Dans le cadre de l'audition de la ministre de la transition écologique et solidaire, Madame Elisabeth Borne, sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, le sénateur de la Loire Jean-Claude Tissot l'a questionnée sur l'avenir des microcentrales hydroélectriques des moulins.

Mme la ministre Elisabeth BORNE semble très embarrassée pour répondre et finit par reconnaître qu'on peut être perplexe. Malheureusement on n'entend très mal les réactions des sénateurs, mais on sent qu'il y a controverse surtout quand la ministre évoque les arasements. L'un d'entre eux n'hésite pas à s'exclamer « *c'est une honte* » et d'autres de rappeler que « *la plupart des seuils de moulins existent depuis des siècles et qu'il y avait des poissons* ».

Le ton de la ministre est quand même différent de l'époque où des ministres répondaient de manière arrogante que la continuité écologique allait sauver la biodiversité et qu'elle seule permettrait d'améliorer la qualité des masses d'eau, face à des parlementaires qui ne comprenaient pas très bien de quoi on parlait.

La ministre reconnaît être « *perplexe quand il s'agit de restaurer la continuité écologique disparue depuis des siècles ; cela méritera de regarder avec pragmatisme* ». Mme la ministre ne semble pas savoir que cela concerne 95% des seuils et que tous ceux qui ont été détruits

La petite hydroélectricité ne représente pas un potentiel important.

l'ont été aveuglément, sans aucun pragmatisme, au mépris du bon sens et de l'intérêt général.

Nous vous invitons à retrouver directement la réponse de la Ministre sur le site du Sénat au lien suivant (entre 18:57:20 et 18:59:35)

: https://videos.senat.fr/video.1527985_5e49cfa9ebe3b.programmation-pluriannuelle-de-l-en-ergie—audition-de-mme-elisabeth-borne-ministre-de-la-transitio?timecode=6335000